

COMITE des VOSGES TENNIS de TABLE

PROJET ASSOCIATIF GLOBAL

OLYMPIADE 2020 / 2024 (Mise à jour 2023)



Plan du Projet

LE COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

- Identité de l'association
- Etat des lieux de l'activité dans les VOSGES
- Organisation Fonctionnement
- Moyens Humains, moyens financiers
- Communication / Diffusion

L'OLYMPIADE 2020/2024

- Les points forts / les points à améliorer
- Les orientations choisies pour l'Olympiade
- Les cibles retenues pour développer l'activité

Identité de l'association

COMITE des VOSGES de TENNIS de TABLE:

Le comité des Vosges de tennis de table est une association type loi 1901. Elle est affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table et travaille en étroite collaboration avec la Ligue Grand Est de Tennis de Table, elle soutien les clubs Vosgiens affiliés à la FFTT.

LGE  **Comité des Vosges**  Clubs Vosgiens

Le comité des Vosges est répertorié au RNA sous le N° W883000923 type sport avec en objet de l'association « Pratique de l'éducation physique et des sports et plus particulièrement du tennis de table ».

- Siège de l'association : 10 Route de la Petite Avison 88600 VERVEZELLE
- Date de création : 17/12/1965

Dernière mise à jour des statuts 17 sept 2019

Etat des lieux de l'activité dans les VOSGES

28 clubs affiliés, 1701 licenciés en 2023

CLUBS AFFILIES 28	Licenciés 2023	Evolution globale/ N-1	% FEMINES	% jeunes moins de 18 ans
Licences COMPETITION	706	+48	14	35
Licences LOISIR	394	+376	28	73
Licences Evénementielles	601	+214	NR	NR

Organisation et fonctionnement

BUREAU

SECRETAIRE

Isabelle FRIRY



PRESIDENT

Etienne ROBERT



TRESORIER

Dominique THIRION



FONCTIONNEMENT par PÔLES

PÔLE GESTION de L'ACTIVITE

Vice Président

Eric MATHIS

Responsable Sportive

Responsable Technique

Jérôme DOMBRAT

Responsable Arbitrage

Jean-Pierre VOYEN

Membres élus

Etienne ROBERT, Michel FEICHT René PARIS,
Emilie SONNEFRAUD

Membres Cooptés

Madeline VOYEN, Jean Baptiste THOMAS,
Jean-François RUIZ

PÔLE DEVELOPPEMENT et PROMOTION

Vice-Président

Laurent DURAND

Membres Elus

Etienne ROBERT, Michel FEICHT,
Emilie SONNEFRAUD, Jérôme DOMBRAT

Responsable Matériel : Dominique THIRION

Relation Presse : Eric MATHIS

Publications Isabelle : FRIRY

Récompenses : Eric MATHIS

PÔLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

Vice-Président

Dominique THIRION

Membres Elus

Etienne ROBERT

Isabelle FRIRY

Le Comité se réunit régulièrement de façon trimestrielle, plus si nécessaire.
Des réunions sous forme de visioconférence sont également programmées, elle peuvent être initiées par les Pôles

Moyens humains et financiers

Moyen humains:

Tous les membres du comité sont bénévoles, le comité peut faire appel à des professionnels techniques brevetés ou non pour soutenir ses organisations (stages techniques, formations techniques ou arbitrales..). Le comité peut solliciter l'aide de la Ligue Grand Est pour soutenir ses actions ou projets. Le comité peut s'adjoindre les services de volontaires service civique.

Prévisions budgétaires pour la période 2020/2024:

Le budget du Comité départemental prévisible pour l'olympiade doit s'équilibrer aux alentours de 25500€ en dépenses et recettes

La répartition des dépenses:

- Activité sportive **40%**
- Aides directes aux clubs et aux joueurs (développement, formation...) **30%**
- Frais de gestion, sortie délégations **20%**
- Divers **15%**

Moyen financiers:

Le comité départemental gère un budget qui lui est propre L'équilibre de ses comptes annuels est prioritaire, sachant que les fonds libres associatifs peuvent tolérer un déficit ponctuel.

Les recettes sont schématiquement composées de:

- 33% de produits de la gestion
- 33% de produits de l'activité sportive
- 33% de subventions (départementales, nationales et spécifiques à l'activité.

Ces chiffres sont donnés à titre indicatifs, ils peuvent varier en fonction de paramètres non prévisibles, et liés à l'évolution de l'activité post crise sanitaire.

(En annexe le prévisionnel 2020)

Communication et diffusion

- Les informations sont diffusées sous forme de notes envoyées par mail.
 - Les membres du Bureau et les Présidents de chaque commission diffusent ainsi leurs informations spécifiques.
- Un Espace Comité des Vosges est hébergé sur le site Internet de la Ligue Grand Est et reprend toutes ces informations.
 - On retrouve sur ce site tout ce qui concerne le fonctionnement du comité des Vosges
 - Une rubrique info clubs est ouverte aux clubs affiliés afin qu'ils puissent diffuser leurs informations.
 - Une adresse générique "contact", permet à tous les Clubs ou adhérents de joindre les responsables pour toutes les demandes ou informations,

Toutes les insertions sont faites sous la responsabilité du CD88.

Objectif de développement sur l'Olympiade

- Endiguer la baisse de l'activité pongiste sur le territoire, même si cette érosion est également constatée dans beaucoup d'autres disciplines nous devons nous adapter et nous organiser pour mieux répondre à la demande.
- Cette problématique structurelle doublée de l'aspect conjoncturel lié à la crise sanitaire actuelle conduit à un début d'olympiade délicat.
- Nous serons peut être contraints de revoir nos plans sur le moyen terme pour nous adapter aux problématiques de court terme.

Points forts / les points à améliorer :

Points forts:

- Organisation et expérience des personnes en place
- Travail collaboratif avec :
 - La Ligue Grand-Est
 - La FFTT
 - Les instances départementales, régionales, voire nationales
- Bonne connaissance du milieu Pongiste Vosgien
- Les plans de développements CD88 des deux dernières olympiades tenaient compte de ces problèmes structurels et constituent la base de lancement de ce projet associatif

Axes d'amélioration:

- Communication, informations vers les clubs
- Malgré l'apparente bonne connaissance des problématiques, relancer les échanges vers les clubs.
- Formation des encadrants
- Accès à la pratique pour tous
- Soutien logistique des structures clubs (aspects matériel, organisationnel, aide financière)

Les cibles et les axes de travail retenus

CIBLE 1 : Recenser - Accompagner - Informer les Clubs :

- Axe 1 : Recenser et accompagner les clubs fragiles
- Axe 2 : Rencontrer les clubs
- Axe 3 : Organiser une rencontre de dirigeants
- Axe 4 : Améliorer la réactivité du site CD88, le rendre plus populaire auprès des Clubs

CIBLE 2 : Accompagner les clubs prêts à s'ouvrir à d'autres publics:

- Axe 1 : Public famille loisirs entreprises
- Axe 2 : Baby-Ping
- Axe 3 : Public santé
- Axe 4 : Aide à l'organisation de tournois scolaires

CIBLE 3 : Renforcer l'accès aux licences:

- Axe 1 : Action vers d'autres comités ou organismes
- Axe 2 : Renforcer l'accès aux licences loisirs par une aide spécifique
- Axe 3 : Renforcer l'accès aux licences traditionnelles, Carte « ZAP 88 »
- Axe 4 : Inciter à la prise de licences événementielles

CIBLE 4 : Se doter d'entraîneurs professionnels ou qualifiés, contribuer à la formation de cadres techniques (animateurs, entraîneurs, arbitres...)

- Axe1 : Aide à l'organisation de séances d'entraînement (formations flash LGETT)
- Axe 2 : Se doter d'entraîneurs qualifiés. Organiser des formations « Initiateurs de Clubs » cf Action
- 3 : Soutenir la formation d'arbitres et juges arbitres

CIBLE 5 : Soutenir la pratique compétitive

- Axe 1 : Soutenir la pratique compétitive féminine
- Axe 2 : Soutenir la pratique compétitive vers les jeunes

CIBLE 6 : Soutien financier aux clubs

- Axe 1 : Bourse spécifique d'aide aux clubs

CIBLE 1 : Recenser, Accompagner et Informer les clubs

AXE 1 : Recenser et accompagner les clubs fragiles

Réalisation d'un questionnaire envoyé à tous les clubs pour recenser les problèmes rencontrés et les attentes envers le comité.

Etude de l'évolution statistique de la licenciation des clubs.

Présentation des actions et des aides possibles.

AXE 2 : Rencontrer les clubs

Mise en place de visites de clubs par les membres du comité en liaison avec les retours des questionnaires.

AXE 3 : Organiser une rencontre de dirigeants

Organiser un colloque « festif », pour créer du lien entre les dirigeants de clubs.

AXE 4 : Améliorer la réactivité du site CD88, le rendre plus populaire auprès des Clubs

Créer un espace Info Club et une adresse générique "contact"

CIBLE 2 : Accompagner les clubs prêts à s'ouvrir à d'autres publics

Axe 1 : Public famille, loisirs, entreprises

Organisation de tournois populaires.

Organisation d'un challenge inter-entreprises.

Animations tennis de table lors de foires ou salons.

Aide à la création d'outils de communication pour ces actions, aide à la diffusion d'information.

Axe 2 : Baby-Ping

Prêt de kits Baby Ping aux clubs qui souhaitent découvrir l'activité.

Fourniture de récompenses pour les clubs qui en font la demande.

Organisation de séances de découverte lors de compétitions jeunes.

Possibilité d'organiser des séances flash avec la LGETT.

Axe 3 : Public santé

Encourager les clubs à accueillir des publics avec prescription médicale, lors de séances spécifiques ou en les intégrant aux créneaux existants, à l'aide d'un critère pour la bourse d'aide.

Axe 4 : Aide à l'organisation d'animations pour les scolaires et extra scolaires

Prêt de matériel, fourniture de récompenses, mise à disposition d'un robot avec un encadrant CD.

CIBLE 3 : Renforcer l'accès aux licences

Axe 1 : Action vers d'autres comités ou organismes

Recenser toutes les associations non affiliées qui pratiquent le Ping en loisir (Foyers Ruraux, USEP, amicales de villages).

Les contacter pour créer des liens et développer l'activité pongiste.

Leur proposer des compétitions adaptées à leurs attentes.

Créer une dynamique avec d'autres comités sportifs (ex sports de raquettes).

Les inviter à participer à nos épreuves et manifestations loisir.

Inviter les clubs à faire de même au niveau local.

Axe 2 : Renforcer l'accès aux licences promotionnelles par une aide spécifique

Rembourser les licences promotionnelles des niveaux poussins, benjamins et minimes. Prise en compte de ces licences dans le calcul de la bourse d'aide.

Axe 3 : Renforcer l'accès aux licences traditionnelles : carte « ZAP 88 »

Partenariat avec le Conseil Départemental pour l'aide à la licenciation traditionnelle.

Axe 4 : Inciter à la prise de licences événementielles

Prise en compte de ces licences dans le calcul de la bourse.

CIBLE 4 : Se doter d'entraîneurs professionnels ou qualifiés et contribuer à la formation de cadres techniques

Axe 1 : Aide à l'organisation de séances d'entraînement

Formations Flash LGETT

Axe 2 : Se doter d'entraîneurs qualifiés.

Organiser des formations « Initiateurs de Clubs » avec la possibilité pour les clubs de se regrouper, aide financière du CD.

Axe 3 : Soutenir la formation des arbitres et juges arbitres

Organisation en local de formation d'arbitres de clubs à la demande. Aide financière pour toutes les autres formations.

CIBLE 5 : Soutenir la pratique compétitive

Axe 1 : Soutenir la pratique compétitive féminine

Organisation d'un tournoi féminin.

Participation à des actions envers ce public (octobre rose).

Aide à la mise en place de séances de Fit Ping.

Axe 2 : Soutenir la pratique compétitive vers les jeunes

Mise en place d'un championnat jeune sous forme d'interclubs, couplé avec des séances techniques.

Mise en place de stages au plus près des clubs sur tout le territoire.

Aide spécifique pour les stages délocalisés ouverts aux autres clubs.

CIBLE 6 : Soutien financier aux clubs

Axe 1 : Bourse spécifique d'aide aux clubs

Dotations financières aux clubs selon un barème établi avec des critères prédéfinis.

Aide spécifique pour des actions organisées en partenariat avec le CD.